

TRANSITION DE L'ÉCOLE VERS LA VIE ACTIVE (TEVA)

La TEVA est une étape déterminante dans la vie des élèves ayant un handicap ou présentant d'importantes difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.



**Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries**

Québec



La TEVA est une démarche planifiée, coordonnée et concertée visant l'accompagnement de ces jeunes dans l'élaboration et la réalisation d'un projet de vie!

An 3 Le jeune apprend à se connaître pour définir son projet de vie.

An 2 Le jeune développe des compétences, des habiletés et vit des expériences pour réaliser son projet de vie.

An 1 Le jeune commence à vivre son projet de vie. *

* Il est également possible de planifier la transition quelques années avant la fin anticipée du secondaire.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE TEVA

Collecte et analyse de l'information

- Identifier le projet de vie du jeune (portrait et analyse des besoins pour chacune des sphères de vie).

Planification des interventions

- S'associer avec les partenaires concernés par le projet de vie de l'élève.
- Mettre en commun l'information relative à la situation du jeune.
- Faire consensus sur les besoins prioritaires du jeune.
- Définir les objectifs (socioprofessionnels, scolaires, résidentiels, personnels, physiques, sociaux et de loisirs).
- Déterminer les étapes de la démarche.
- Consigner l'information.

Réalisation des interventions

- Informer l'ensemble des personnes concernées.
- Mettre en œuvre les moyens retenus et en assurer le suivi.
- Évaluer, de façon continue, les interventions permettant la réalisation du projet de vie.
- Ajuster les interventions en fonction de l'évolution de l'élève et de la situation.
- Maintenir la communication avec les parents et les partenaires.

Révision de la démarche

- Revoir le portrait du jeune.
- Confirmer le projet de vie du jeune.
- Vérifier si des changements pourraient donner une nouvelle orientation à la démarche.
- Vérifier si de nouveaux partenaires sont nécessaires.

SUJETS ABORDÉS

La démarche TEVA concerne différentes sphères de vie du jeune : l'autonomie personnelle, l'éducation et la formation, l'intégration socioprofessionnelle et l'emploi, le réseau social, la participation à la communauté, les loisirs, la résidence et le transport.

Pour en savoir plus, communiquez avec les Services éducatifs, secteur de l'adaptation scolaire.